



## Journée internationale des droits des femmes

### Au ministère et en France, revendiquer l'égalité est toujours d'actualité

Malgré l'accord ministériel d'octobre 2019, l'égalité professionnelle est loin d'être gagnée et les progrès concrets se font attendre. Le bilan est à ce jour clairement décevant.

### Rémunération et carrière

Mise en œuvre des LDG et généralisation du RIFSEEP : l'individualisation et la performance deviennent des critères structurants pour définir notre rémunération et notre déroulement de carrière.

Si le travail de chacun.e doit pouvoir être reconnu, ces critères contribuent largement à introduire des biais sexistes dans les décisions souvent peu transparentes et ne permettront pas de briser le plafond de verre et les parois de verre dont les femmes sont victimes. Ils permettront surtout de partager la pénurie plutôt que de reconnaître nos qualifications et notre investissement professionnel.

**L'Ofict-CGT alerte sur la tendance à l'augmentation des écarts de rémunération constatés au bilan social 2019, qui concerne toutes les catégories à l'exception de la catégorie A+ qui elle s'illustre par le plus fort écart annuel (-6472 €/an). Elle demande la transparence sur les salaires des personnels contractuels dont les écarts dépassent 4000 €/an (hormis les apprentis). Elle exige que la réalisation de cohortes genrées prévues dans l'accord ministériel soit la première priorité du ministère, ce qui permettra de faire la transparence sur la réalité des écarts en lien avec l'évolution de carrière.**

### Temps de travail et Articulation des temps

Selon l'INSEE<sup>1</sup>, « Quand elles travaillent, les femmes déclarent deux fois plus souvent que les hommes qu'être parent a des conséquences sur leur situation professionnelle. Celles-ci concernent principalement le temps de travail ou l'organisation des journées de travail, principaux leviers pour faciliter l'organisation de la vie des familles. Les difficultés sont plus importantes pour les cadres, femmes comme hommes, du fait de leurs longues journées de travail. Plus les femmes occupent un emploi qualifié, plus elles estiment

<sup>1</sup> Insee Première No 1795 - Mars 2020

qu'être parent a des conséquences sur leur travail : les cadres sont deux fois plus nombreuses dans ce cas (56 %) que les ouvrières (27 %).

La crise covid19 a renvoyé les femmes au foyer et amplifié les difficultés ; travailler ou garder les enfants n'a pas été un choix possible pour beaucoup d'entre elles.

Investie dans la négociation du protocole d'accord sur la mise en œuvre du télétravail, l'Ofict-CGT se mobilise depuis de nombreuses années pour gagner un droit à la déconnexion, pour l'évaluation et l'encadrement de la charge de travail et pour la mise en place d'une semaine de 4 jours pour limiter les temps partiels. Ces revendications s'articulent avec celle d'une réduction du temps de travail qui serait largement compensée par l'augmentation significative de notre productivité.

**L'Ofict-CGT appelle tous les personnels et en particulier les personnels cadres et d'encadrement à se mobiliser lors de la prochaine négociation pour la mise en œuvre d'un droit à la déconnexion.**

## Violences sexistes et sexuelles

Le sexisme fait système et nourrit les inégalités entre hommes et femmes. 4 femmes sur 10, soit 10 millions, indiquent avoir été dernièrement victimes d'une injustice ou d'une humiliation du fait de leur sexe. La banalisation du sexisme passe par des blagues ou du soi-disant humour qui n'en sont pas.

**L'Ofict-CGT invite les encadrant.es à être particulièrement vigilant.es face à tout propos qui mobilise un ressort sexiste ou porte un jugement sur l'apparence physique ou vestimentaire. Ils peuvent être une porte ouverte à des situations plus graves de harcèlement sexiste ou sexuel. La sensibilisation et la formation sont indispensables pour déconstruire les stéréotypes, repérer les comportements sexistes et y mettre fin.**

**REDONNER LEUR PLACE AUX FEMMES !**

**Pour les femmes, la pleine reconnaissance de leur place et de leur contribution dans tous les domaines - scientifique, culturel, politique... - mérite d'être enfin mis en évidence.**

**C'est pourquoi l'Ofict-CGT vous invite à participer activement à la mobilisation en cette journée du 8 mars en vous saisissant du matériel mis à votre disposition sur notre site : choisissez 1 plaque de rue et un nom ou proposez des noms de femmes qui méritent d'être mises en lumière et affichez-les sur vos portes, portes de salles de réunion, dans les couloirs, ...**

[Nos modèles de plaques de rue](#)



**Retrouvez toutes les actions - <https://www.grevehfeministe.fr/>**